

Le mercredi 12 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFERENCE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET POUR L'INCLUSION SOCIALE **Les personnes en situation de handicap oubliées de la solidarité ?**

L'Association des paralysés de France (APF) tient à exprimer son immense déception au lendemain de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Comme le laissaient présager les rapports préparatoires, les personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté sont les oubliées de cette conférence ! Aucune mesure concrète et directe concernant les 2 millions de personnes en situation de handicap et vivant dans la précarité n'a été annoncée ; l'AAH et les pensions d'invalidité restant largement sous le seuil de pauvreté.

L'APF est révoltée par ce désintérêt manifeste pour les difficultés quotidiennes des personnes en situation de handicap vivant dans la précarité.

Alors qu'il était attendu de cette conférence un choc de solidarité, c'est un choc sans solidarité pour les personnes en situation de handicap, grandes oubliées de cette conférence.

M. Ayrault a indiqué, dans son discours de clôture, que les personnes en situation de handicap ne seraient pas oubliées. L'APF demande donc au gouvernement de détailler d'urgence les mesures proposées pour lutter contre la pauvreté des personnes en situation de handicap !

Dès la lecture du rapport « Accès aux droits et aux biens essentiels et minima sociaux » l'APF avait déploré l'absence de prise en compte de la précarité des personnes en situation de handicap. En effet, le rapport précisait que « *compte tenu du temps imparti les autres minima sociaux (AAH et minimum vieillesse) n'ont été abordés que de façon partielle* ». Il semble en effet que la situation des personnes en situation de handicap vivant dans la précarité ne représente aucune urgence pour le gouvernement ! L'APF fait le douloureux constat que le gouvernement a décidé d'ignorer la situation d'un quart des 8,6 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté : les 2 millions de personnes en situation de handicap ou atteints de maladie invalidante et bénéficiant de l'AAH ou de pensions d'invalidité. Que dire d'une conférence de lutte contre la pauvreté qui, d'emblée, ne s'intéresse pas à un quart du public pour lequel elle est censée proposer un plan quinquennal ?

L'APF rappelle que l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans ne constitue qu'un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie par les personnes en situation de handicap ces 25 dernières années, et que cette augmentation de 25% a été largement grignotée par les nombreux frais supplémentaires auxquels ont dû faire face les personnes en situation de handicap : hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités accident du travail, déremboursement de médicaments, hausse du coût des mutuelles, mais aussi hausse du coût de la vie. Sans compter les pensions d'invalidité, qui elles, n'ont pas été revalorisées !

Par ailleurs, l'APF rappelle que les personnes bénéficiaires de l'AAH ou de pensions d'invalidité sont des personnes, dont les trois quarts, ne peuvent pas et ne pourront pas travailler en raison de leur handicap ou de leur état de santé ! L'emploi ne constitue donc pas pour elles un rempart contre la pauvreté ou la précarité ! Maintenir l'AAH sous le seuil de pauvreté et dans une logique de minimum social et ne pas revaloriser les pensions d'invalidité, c'est condamner les personnes

en situation de handicap ne pouvant pas ou plus travailler, à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté sans l'espoir d'en sortir.

L'APF regrette également que ni l'indexation annuelle sur l'inflation qui sera appliquée au RSA, ni l'individualisation de l'AAH n'aient été évoquées. Et pour finir, malgré le relèvement du plafond de la CMU-C, les personnes bénéficiaires de l'AAH ne pourront toujours pas y avoir accès.

Les personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté ont eu la désagréable impression d'être considérés comme des privilégiés de la pauvreté durant cette conférence, pour finalement être les oubliés de la solidarité. Cette conférence, tant attendue par des millions de personnes en situation de handicap, est une conférence pour rien pour elles !

M. Ayrault a néanmoins précisé dans son discours de clôture que les personnes en situation de handicap ne seraient pas oubliées, sans pour autant indiquer quelles mesures seraient prises pour pallier aux difficultés d'emploi et de vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Ces dernières ne veulent plus entendre de belles paroles, elles veulent des actes ! L'APF demande d'urgence à M. Ayrault de détailler les actions concrètes qui permettront aux personnes en situation de handicap de sortir de la précarité.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37